



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colmar, le 27 juillet 2019

Fin d'alerte pollution atmosphérique

Un épisode de pollution atmosphérique de type estival à l'Ozone O₃ a débuté sur le département le mercredi 24 juillet 2019.

Aujourd'hui, les conditions météorologiques ont permis de disperser la pollution et les concentrations en particules en suspension ont commencé à décroître. Elles sont dorénavant bien inférieures au seuil réglementaire. L'épisode de pollution est donc terminé pour le Haut-Rhin.

L'ensemble des mesures prises par arrêté sont donc abrogées, notamment l'abaissement de la limitation de vitesse.

Cette mesure prend effet ce samedi 27 juillet 2019 à 6 heures.

Le département étant toujours placé par MétéoFrance en vigilance jaune « orages », il convient de rester prudent et attentif aux effets météorologiques.

Pour en savoir plus : <https://www.atmo-grandest.fr>

CONTACT PREFECTURE

Bureau du protocole et de la communication interministérielle
Service du Cabinet - Préfecture du Haut-Rhin
03 89 29 20 05 – 03 89 29 21 06 – 06 08 23 79 20 – 06 60 15 72 12
pref-communication@haut-rhin.gouv.fr

RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR  